

Pour tous, contre tous

# Temps

250 F

## Nouveaux

ETATS GÉNÉRAUX DE L'ECO :

Grains de sable dans le mécanisme de Kako P.6  
Nouboukpo

HEBDOMADAIRE TOGOLAIS INDÉPENDANT N° 341 du 17 Mai 2021

SOMMET DE PARIS SUR LE FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES:

**Faure Gnassingbé P.3**  
favorable à l'attractivité économique du continent



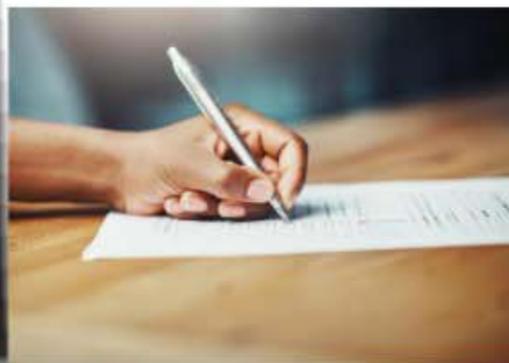
PETROLEGATE / APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS



**Tentative irrégulière de positionnement d'un nouvel acteur P.4**

Entre nous P.2

Une affaire de sorcellerie infeste la DMK



DÉCLARATION DES BIENS ET AVOIRS :

**Vers P.3**  
l'assouplissement des procédures

CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE COVID19 :

Démarrage de l'administration de la deuxième dose du vaccin



## LUTTE CONTRE LA CORRUPTION :

## L'OTR outille les acteurs des médias

Véritable gangrène de l'économie, la corruption reste une thématique importante à laquelle s'intéressent les journalistes. En vue d'amener les médias à lutter contre ce fléau, l'Office Togolais des Recettes (OTR) a appuyé une formation à l'initiative de l'association des Médias Togolais contre la Corruption et le Blanchissement (MéToCoB).



La session de formation s'est déroulée du 06 au 07 mai 2021 à Kara. Y ont pris part, une trentaine d'acteurs des médias des régions Centrale, de la Kara et des Savanes. Les participants ont été

formés sur la fiscalité et " les mécanismes de lutte contre la corruption ". L'objectif visé est d'amener les professionnels des médias à s'intéresser encore plus aux sujets relatifs à la fiscalité au

Togo, la corruption, le blanchissement d'argent, les fraudes de tout genre, en vue de mieux informer les populations.

A cet effet, la réglementation fiscale en vigueur au Togo, les techniques de collecte, de traitement et de diffusion des informations sur la corruption et les compétences des organismes publics intervenant dans la lutte contre la corruption au Togo, leur ont été largement exposées. Au Togo, une étude commandée sur la question de la corruption, révèle que l'économie togolaise perd environ 10 milliards d'euros sous forme de pots-de-vin, payés par des particuliers et des entreprises. La situation reste préoccupante et interpelle donc la presse.

**Kabirou**

## DÉVELOPPEMENT À LA BASE

## La Faïtière des Communes du Togo rencontre les élus locaux du Togo

En vue de renforcer les capacités des élus locaux des 117 communes du Togo, le Bureau National de la Faïtière des Communes du Togo (FTC) projette des rencontres d'échange dans les chefs-lieux des régions du pays. Les responsables de la faïtière échangeront, du 17 au 23 mai prochain, avec les élus locaux du pays pour des partages d'expériences.



L'initiative vise à recenser les difficultés des communes dans un élan de diagnostic et l'état des lieux du développement local. Mais avant tout, ces

rencontres offre l'opportunité à la première responsable Yawa A. Kouigan et ses collègues du bureau de la FTC de prendre contact avec les membres de la

faïtière, leur présenter les buts et objectifs de la faïtière, non sans omettre de recueillir les besoins et les attentes des communes vis-à-vis de la FCT.

La Faïtière des communes du Togo, portée sur les fonts baptismaux lors d'une rencontre des élus locaux à Kara, regroupe les nouveaux membres municipaux du pays. Elle remplace l'ancienne Union des communes du Togo (UCT).

Sa mission est de représenter et défendre les intérêts des 117 communes du pays, en tant qu'interlocuteur, non seulement de l'Etat, mais également des autres structures sœurs, des pays voisins.

**Kabirou**

## Ça reste entre nous

## Une affaire de sorcellerie infeste la DMK

Après avoir bercé d'illusions des Togolais, la dynamique du prélat en lutte pour l'alternance politiquetraverse de nos jours de pires moments. Une affaire de sorcellerie, de mysticisme plutôt agite ce camp. Selon les révélations faites par un communicant de l'écurie DMK, un militant très proche de l'archevêque émérite serait capable d'envoyer à l'au-delà toute personne de la dynamique qui oserait porter atteinte à ses intérêts. Le petit community manager de la bergerie du candidat malheureux du Saint Esprit dit détenir des informations compromettantes au sujet de monsieur la fiole de la dynamique. Il fait savoir que le sorcier en question compte déjà une grande dame de la lutte de l'opposition parmi les cadavres de son placard. L'homme accusé de pratiques cabalistiques serait tellement craint que personne au sein de la dynamique n'ose le contrarier, fait savoir l'apprenti sorcier de la plume. La preuve, le journaliste colporteur des faits, n'a pu nommément citer celui qu'il prétend exposer à la place publique.

La vérité est qu'un regroupement qui fait du mensonge et des manipulations grotesques son artifice de combat politique, ne peut qu'être infesté de personnes de noms de mauvais oiseaux.

Des voleurs, des fourbes et mêmes des éperviers nocturnes ne vont donc hésiter à rejoindre cette barque. C'est ce qui se révèle de nos jours. Et dire que le prélat habité par l'esprit saint n'a pu écarter tous ces diabolotins de sa Dynamique. Vraiment ! L'autre phénomène qui couve est le détournement des sous.

Dans la diaspora, le problème est déjà sur toutes lèvres. Il se raconte que l'effort de guerre des combattants pour l'alternance en 2020 avoisinerait une dizaine de millions de dollars Us. Seulement, personne ne sait comment ces sous ont été dépensés. Malgré les multiples requêtes formulées pour exiger les comptes, c'est le black-out total. Et ceux qui ont réceptionné les sous, n'auraient pas résisté à la tentation de subtiliser quelques billets. Alors si on doit faire de compte, cela exposera la nudité de **certains**.



**T**emps  
Nouveaux  
HEBDOMADAIRE  
TOGOLAIS INDEPENDANT

Directeur Général chargé de la Publication

Atsa N'LASSINDI

Cél: 90 18 90 01

tempshebdo@yahoo.fr

Conseiller de la Rédaction : Akondoh BANG'NA

Régions Centrale et Kara : Issifou Souley

Region Maritime : Djamila

Bénin : Célestin Houmenou

Imprimerie : DS

## SOMMET DE PARIS SUR LE FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

## Faure Gnassingbé favorable à l'attractivité économique du continent

**Une quinzaine de dirigeants africains dont Faure Gnassingbé, vont prendre part, en France, à un sommet sur la relance de l'économie en Afrique, très ralentie par la pandémie, a annoncé la présidence française. Ensemble avec le président français Emmanuel Macron et des institutions multilatérales, ces dirigeants africains examineront des pistes de solutions à la crise économique et financière que traverse le continent africain.**

Selon le service de la communication de la présidence du Togo, le Président Faure Essozimna Gnassingbé séjourne déjà en terre française. Il est arrivé, samedi 15 mai 2021, à Paris où se dérouleront les travaux du sommet sur le financement des économies des pays de l'Afrique subsaharienne post Covid-19.

A cette rencontre, le Président Faure et ses pairs examineront les possibilités de nouvelles sources de financement pour renforcer la

résilience des pays africains durement éprouvés par la crise sanitaire. Il s'agira entre autres de rechercher des stratégies pour une meilleure restructuration de la dette publique, les réformes nécessaires à la promotion du partenariat public-privé, l'attractivité économique du continent. L'idée de négociation d'un "new deal" pour l'Afrique se manifeste de plus.

Déjà, du côté togolais, on estime que la participation du Chef de



l'Etat à ce sommet de haut niveau se révèle important pour le pays. Car la "rencontre permettra au gouvernement togolais de renforcer davantage

ses efforts en matière de résilience avec l'appui des partenaires bilatéraux et multilatéraux". L'idée de ce "Sommet sur le financement des

économies africaines" a germé à l'automne, quand le Fonds monétaire international a prévenu que l'Afrique pourrait se heurter à un déficit de financement de quelque 290 milliards de dollars d'ici 2023.

L'évidence est que si le continent africain a jusqu'ici été relativement épargné par la pandémie de Covid-19, engendrant officiellement quelque 130 000 morts au total, sur le plan économique, l'Afrique subit de plein fouet le ralentissement commercial et financier mondial. Ceci parce qu'à la différence de l'Europe ou des Etats-Unis, l'Afrique n'a pas bénéficié de plans de relance chiffrés à plusieurs centaines voire milliers de milliards de dollars de la part de banques centrales. "Le choc économique y est plus fort qu'ailleurs parce que l'économie africaine est très dépendante des échanges extérieurs et le choc de la pandémie la frappe encore plus que d'autres. [...] Les besoins de financement de l'Afrique sont estimés à 400 milliards de dollars, ce qui est très important". Voilà qui motive le gouvernement français à organiser ce sommet.

Rappelons que les cinq zones de l'Afrique seront représentées à ce sommet : le nord avec la Tunisie et l'Egypte, l'ouest avec le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana, le Mali, le Nigeria, la Mauritanie et le Sénégal, l'est avec le Soudan et l'Ethiopie, l'Afrique centrale avec la République démocratique du Congo et le Rwanda, et l'Afrique australe avec l'Angola et le Mozambique. La Chine, pourtant détentrice de 20% de la dette africaine, ne sera présente que par visioconférence, sans Xi Jinping.

## CAMPAGNE DE VACCINATION CONTRE COVID19 :

## Démarrage de l'administration de la deuxième dose du vaccin

**Le ministère de la santé publique se prépare à lancer l'administration de la deuxième dose du vaccin contre la COVID-19 aux populations. Selon les informations, les vaccinations vont démarrer au cours de la semaine du 17 mai 2021 à Lomé.**

Après la première phase lancée le 10 mars dernier avec un fort engouement des populations, la phase de l'injection de la deuxième dose du vaccin Astra Zeneca pourra intervenir au cours de la semaine. Le personnel soignant va ouvrir le bal à compter du 19 au 21 mai 2021, sur toute l'étendue du territoire.

Les sites qui ont servi lors de la première phase sont ceux encore retenus pour la prise de la deuxième dose. Le Gouvernement invite donc toutes les personnes ayant déjà pris la première dose à se présenter aux lieux indiqués, munies de leur carte reçue après la prise de la première dose.

Un chronogramme sera communiqué ultérieurement, indique les autorités qui appellent à la mobilisation pour cette deuxième dose. L'objectif



est d'atteindre rapidement l'immunité collective.

Dans le cadre cette campagne vaccinale engagé par le Togo, l'initiative covax s'est manifestée par l'envoi des doses de vaccins. 45 000 doses d'AstraZeneca avaient été reçues pour couvrir 100.000 personnes à raison de deux doses par bénéficiaire, selon les précisions du gouvernement. En plus de cela, 200 000 doses du vaccin SINOVAC ont

été livrées au Togo en avril 2021. Ces vaccins anti-Covid-19 des laboratoires chinois Sinopharm et Sinovac auraient "démontré leur sûreté et leur bonne efficacité contre le Covid-19 lorsque le malade présente des symptômes". Et même s'il manque des données, "en ce qui concerne les personnes âgées et celles souffrant d'autres maladies", l'efficacité de ces vaccins a été évaluée par les experts brésiliens

à 50% environ pour prévenir la contamination et à 80% pour éviter une intervention médicale. Le 9 mai dernier, le gouvernement togolais a encore reçu 140.000 nouvelles doses de vaccin AstraZeneca (AZ), toujours de l'initiative covax. Ce qui donne la possibilité d'engager l'inoculation de la deuxième dose aux personnes ayant déjà reçues leur première dose.

Le Togo fait montre de résilience à cette pandémie par des initiatives encourageantes. En dehors de la prise en charge totale des personnes affectées, des efforts de préventions sont déployés. Campagnes de sensibilisation, prise de mesures restrictives, activation des mécanismes d'accompagnements socioéconomiques des populations vulnérables, etc.

Djamila

IB

## PETROLEGATE / APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS

## Tentative irrégulière de positionnement d'un nouvel acteur

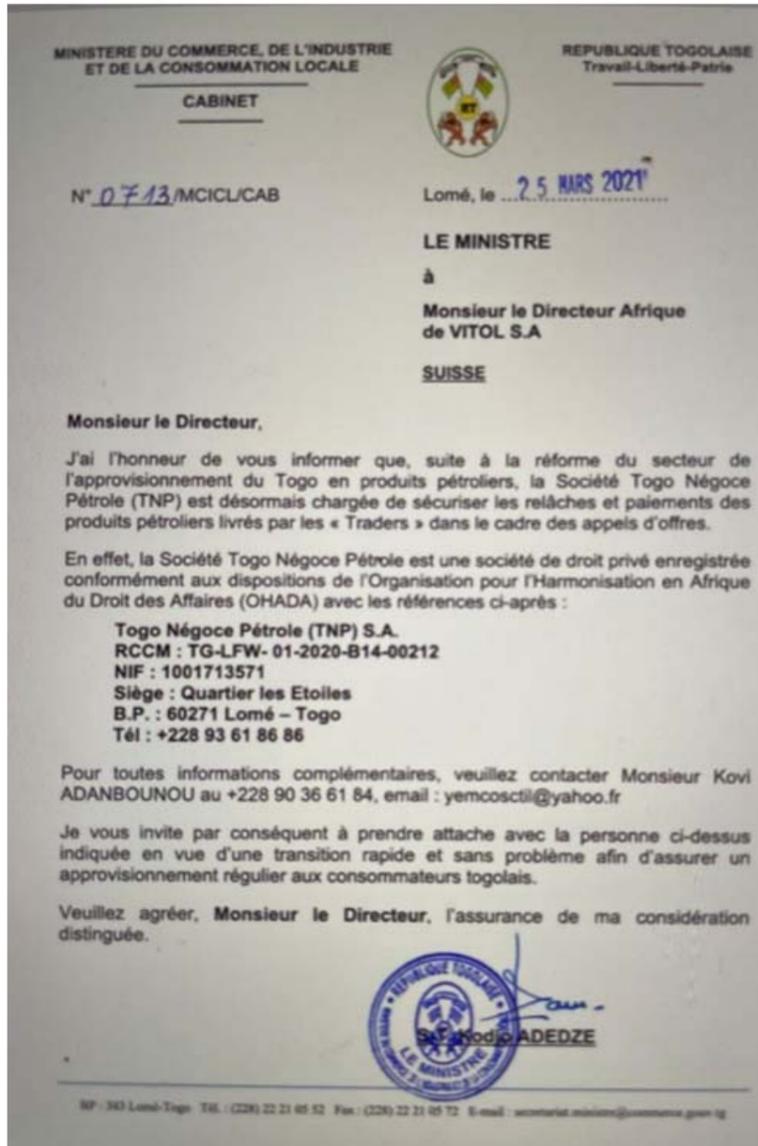
**Le secteur du pétrole se distingue des autres négoce par la complexité de ses transactions. Ne s'y aventure donc n'importe quel quidam renifleur du cash. Au Togo, l'approvisionnement du pays en produits pétrolier est confié à la CSFPPP dont les membres se révèlent de véritables experts du domaine.**

Qu'on les aime ou pas, les Adjakly et leurs collègues du CSFPPP ont su mettre en place un dispositif robuste permettant au pays de disposer permanemment des produits pétroliers de façon sécurisée sans que l'Etat togolais n'ait à sortir l'argent.

Mais contre toute attente, après les tentatives infructueuses de faire passer ces honnêtes citoyens pour des corrompus, la clique à la manœuvre rêve d'opérer un passage en force d'autant plus fracassant qu'il foule au pied les règles élémentaires de bienséance, de transparence et de bon sens.

Le stratagème mis en œuvre déshonore à plus d'un titre le pays. Car la lettre du ministre KodjoAdédzé, adressée au directeur Afrique de la Société VITOL S.A l'informant d'une réforme du secteur de l'approvisionnement en produits pétroliers au Togo, trahit manifestement une intention pas très vertueuse.

Ensuite, la lettre indique qu'une nouvelle entité, la " Société Togo Négoce Pétrole ", est désormais chargée de sécuriser les relâches et paiements des produits pétroliers livrés par les " Traders " dans le cadre des appels d'offres ". Pour commencer, cette société selon le CFE a été créée et a débuté



son activité le 09 octobre 2020 ( fac -similé) soit 14 jours avant le dépôt du rapport provisoire de l'IGF au domicile du ministre KodjoAdédze. C'est donc dire que les gens n'étaient pas encore formellement accusés que la société qui allait les remplacer était déjà créé.

Selon le ministre, le positionnement de la Société Togo Négoce fait suite à une réforme opérée dans le secteur du Pétrole. On espère seulement que la réforme dont parle le Ministre a également prévue l'argent nécessaire pour pouvoir pré-payer désormais les produits que les traders vont

livrer au Togo ?

Dans notre précédente parution, nous relevions que cette lettre du ministre Adédzé à Vitol Afrique pêche par son caractère insolite. Et ceci pour plusieurs raisons.

-L'opinion nationale attend toujours le dénouement du dopage médiatique appelé Petrolegate. Ce dossier toujours pendant devant la justice mérite que le verdict final soit connu afin de lever les accusations graves portés contre les mis en cause. Il faut donc le rétablissement de la vérité dans la cabale engagée contre les membres du CSFPPP

injustement accusés de détournement de plusieurs centaines de milliards, avant de s'autoriser toutes actions tendant à bousculer le système efficace d'approvisionnement des produits mis en place par ceux que certains pêcheurs en eau trouble veulent jeter en pâture.

-La grande curiosité est que le gouvernement n'a fait aucune communication sur le sujet. D'ailleurs le rapport d'audit brandi comme un trophée dans certains milieux mafieux comme le justificatif de la piteuse machination pour nuire à la réputation des membres du CSFPPP, n'a pas produit l'effet escompté. Le gouvernement a fait savoir sa

quels sont les autorités qui se sont concertées pour l'opérer ?

La chaîne d'approvisionnement du pétrole implique plusieurs acteurs. Outre le CSFPPP, les marketeurs et les traders jouent un rôle important dans le circuit. Si réforme il y a, cela ne saurait se faire en marge de ces composantes à moins que le Ministre Sani Yaya ait prévu dans son budget une ligne pour acheter les produits pétroliers.

Mais vouloir reformer en demandant à ce que l'argent des autres emprunte des circuits suspects, cela porte un autre nom mais certainement pas réforme.

Pour ceux qui n'ont pas compris, en français facile ça donne ceci:

RAISON SOCIALE	OBJET SOCIAL	DATE DÉBUT D'ACTIVITÉ
TOGO NEGOCE PETROLE (TNP)	Negoce, toutes operations d'intermediaire, mediation dans tous les secteurs, en particulier petroliers, prise de participation dans toutes entreprises ou societees togolaises ou etrangeres existantes, assistance dans toutes les operations de realisation de services petroliers ainsi que ses logistiques, recherche de partenaires, joint-ventures, collaboration dans le domaine d'activites liees aux operations petrolieres et connexes ou associees	09-10-2020

désapprobation et ne compte s'en fier. Alors est-on en droit de se demander à quand remonte la fameuse réforme dont parle le ministre. Peut-il avoir une réforme du secteur sans que le CSFPPP ne soit mis au courant ? Et

1- Vous importez du riz de Thailand pour le vendre au Togo.

2-Le fournisseur vous dit: déposer moi mon argent chez tel monsieur.

Suite à la page 5

**LUTTE CONTRE LA DÉFORESTATION :****Un milliards de plants pour renforcer le couvert végétal**

**En Conseil des ministres mercredi 12 mai 2021, le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, Foli-Bazi Katari a annoncé le lancement dans les jours à venir, d'une "vaste" campagne de reboisement sur toute l'étendue du territoire national. Il s'agira spécifiquement de la mise en terre d'un milliard d'arbres au cours des dix prochaines années.**

Le Togo affiche de nobles ambitions pour la protection de l'environnement. La poussée du désert et surtout la dégradation prononcée de son couvert végétal, amène l'Etat à envisager une vaste campagne de reboisement. Ainsi, malgré l'existence d'une journée nationale de l'arbre, le gouvernement compte planter encore plus d'arbres. A cet effet, il a été décidé une vaste



campagne de reboisement. Ce projet qui va s'étaler sur dix ans permettra de mettre en terre près d'un milliard de plants. " L'objectif derrière ce reboisement intensif, est de gagner le pari d'un développement durable et profitable aux populations, à

l'heure où la préservation et la gestion durable des ressources forestières et la reconstitution du couvert forestier national est devenue un sujet de tout premier ordre ", a expliqué M. Katari. Les ressources forestières sont en proie à plusieurs menaces, notamment les contraintes naturelles, anthropiques et institutionnelles. Le profil environnemental

dressé par les services de l'environnement a mis en exergue l'inadéquation entre le mode de développement et la conservation de la forêt. Il en ressort différents goulots d'étranglement à relever pour une gestion durable des ressources.

On cite comme facteurs qui font réellement le soubassement de la dégradation des forêts au Togo, les effets des changements climatiques surtout dans la région septentrionale où les scénarios futurs sur la vulnérabilité des écosystèmes aux changements climatiques montrent une diminution de précipitations avec une augmentation de la température.

Ainsi, à l'horizon 2025, les forêts subiront une baisse significative de la productivité, soit presque la moitié du potentiel forestier. Par ailleurs, les phénomènes pluviométriques extrêmes conduisent aussi à des inondations avec la dégradation des sols et la destruction de vastes superficies de forêts.

S'agissant des besoins des populations, on estime à 40000 m<sup>3</sup> de sciage pour une production actuelle de bois s'élevant à environ 15000. La politique forestière prévoit une croissance soutenue de cette production sur plusieurs années, s'approchant d'une production forestière évaluée à 45000 m<sup>3</sup> à l'horizon 2035 sur la base d'un taux de couvert forestier de 20%.

**Ibrahim**

**PETROLEGATE / APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS PÉTROLIERS****Tentative irrégulière de positionnement d'un nouvel acteur**

**Suite de la page 4**

3-un jour vous recevez ou pire le thaïlandais reçois un courrier du Ministre du Commerce qui dit:

J'ai créé une société avec des amis  
b- désormais, il faut déposer votre argent entre les mains de la société de mes amis.

Quelle va être selon vous la réaction du thaïlandais?

- Mais c'est quel pays ça? De quoi il se mêle? C'est son argent?

Voilà pourquoi nous sommes aussi étonné que le ministre Adedzé ait pu choisir "miraculeusement" un opérateur qu'il pense imposer aussi facilement dans la chaîne d'approvisionnement.

De là à se demander à quand remonte l'appel à candidature ou d'offre pour le choix d'une nouvelle structure devant

AA cfetogo.tg

Connexion / Inscription

MENU

Togo negoce petrole Rechercher

✓ La raison sociale recherchée n'est pas disponible. (1 résultats trouvés)

Les dernières entreprises

RAISON SOCIALE	OBJET SOCIAL
TOGO NEGOCE PETROLE (TNP)	Negoce, toutes operat

intervenir dans l'approvisionnement régulier aux consommateurs togolais".?

Et étant donné que le ministre invite par conséquent Vitol SA à "prendre attache avec " KoviAdanbonou " en vue d'une transition rapide et sans problème ", faut-il en conclure que les nouveaux acteurs qu'on veut placer dans le secteur sont depuis longtemps en ligne de mire ?

Le Togo qui poursuit sa marche inexorable vers l'Etat de droit et la transparence dans la gestion des affaires (avec la réalisation des objectifs du PND) mérite que ses commis s'illustreront positivement pour ne pas saper les efforts de redressement entreprise grâce au leadership du Président Faure.

**A suivre...  
TN**

## SOUTIEN À L'ÉDUCATION : Gaëtan BADJABAÏSSI fait don d'un bâtiment scolaire à l'EPP Déréboua



**L'école primaire publique de Déréboua dans la commune de Sotouboua 1 va bientôt bénéficier d'un bâtiment scolaire. Il s'agit d'un don du conseiller municipal de la Commune de Sotouboua 1, M. Gaëtan BADJABAÏSSI qui, à travers ce geste apporte sa modeste contribution pour accompagner les multiples efforts du chef de l'Etat dans la réalisation des infrastructures dans la préfecture de Sotouboua.**

La cérémonie de pose de la première pierre s'est déroulée ce 15 mai 2021, à Déréboua. C'était en présence du Préfet de

Sotouboua, du Maire de la commune Sotouboua 1, des chefs traditionnels et autres autorités de la commune. Après donc le don de lampadaires dans ce village, le conseiller Gaëtan B A D J A B A I S S I intervient de nouveau pour offrir un bâtiment scolaire.

Profondément marqué par ce geste, le Préfet de Sotouboua a, au nom de la population de Déréboua, exprimé sa reconnaissance au généreux donateur et a ensuite exhorté la population d'être disponible aux côtés des ouvriers pour la réalisation de l'ouvrage.

**Nono**

## DÉCLARATION DES BIENS ET AVOIRS :

### Vers l'assouplissement des procédures

**Adoptée en janvier 2020, la loi fixant les conditions de déclaration de biens et avoirs des hautes personnalités, des hauts fonctionnaires et autres agents publics va subir une modification. C'est ce que l'on apprend du communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 12 mai dernier. Le gouvernement compte donc introduire un projet de loi modificatif de la loi organique sur la déclaration des biens, dans une perspective d'assouplissement de la procédure de déclaration.**

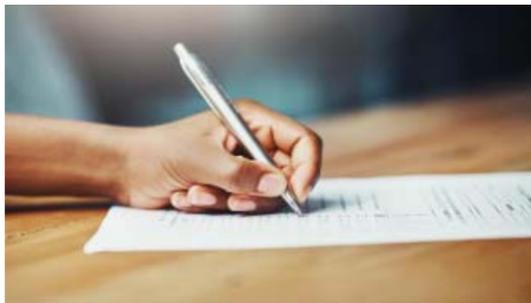
Déterminées à réussir le pari de la bonne gouvernance, les autorités togolaises s'efforcent à rendre effective la disposition constitutionnelle relative à la déclaration des biens et les avoirs. Elles ont introduit une loi, à cet effet, au parlement. La loi votée le 24 janvier 2020, ouvre la voie à l'accomplissement de cette formalité visant à promouvoir la transparence dans l'exercice des fonctions publiques, garantir l'intégrité et la probité des serviteurs de l'État et

prévenir l'enrichissement illicite".

Mais depuis son adoption, cette loi peine à être appliquée. Ça piétine. Rien de concret ne se fait voir à l'horizon. Aune déclaration n'a été enregistrée jusqu'à ce jour. On ne cesse de relire ou de modifier cette loi, alors que les togolais sont pressés de découvrir les fortunes de ses autorités.

Ce qui fait penser à un manque de volonté politique.

A cette inquiétude, le



porte-parole du gouvernement, le ministre Trimua, se veut rassurant. Selon le ministre, le gouvernement est résolument déterminé à faire respecter dans le bref délai la loi sur la déclaration des biens et des avoirs. Mais encore faudrait-il le processus soit bien huilé. De ce fait, pour sa

## ETATS GÉNÉRAUX DE L'ECO : Grains de sable dans le mécanisme de Kako Nouboukpo

**Les états généraux de l'Eco projetés à Lomé du 26 au 28 mai prochains, enregistrent déjà des détracteurs. Parmi les pourfendeurs, se dresse Nathalie Yamb qui accuse Kako Nubukpo, l'organisateur du forum d'être à la solde de la France. L'activiste d'origine suisse estime que la rencontre sur l'éco n'a d'autres objectifs que de faire valider l'agenda de la France à propos de cette nouvelle monnaie ouest africaine.**



**Kako Nubukpo**

La sortie de l'activiste d'origine camerounaise Nathalie Yamb, n'est pas de nature à conférer une bonne presse à l'évènement que va accueillir Lomé du 26 au 28 mai. Les propos de l'activiste sont si graves voire offensants que Prof Kako Nubukpo doit bien être obligé de rassurer tous ses invités. Ceci d'autant qu' " un agent infiltré qui roule pour la France " ne peut inspirer confiance à tous ces

africains qui rêvent de sortir de la domination des puissances et disposer d'une monnaie souveraine.

" Je m'attendais à quelque chose de tordu surtout lorsque j'ai entendu Kako faire l'éloge de la comédie affligeante que le duo Ouattara-Macron a organisé à Abidjan en décembre 2019 en annonçant la pseudo

mort du franc CFA et la naissance de l'Eco macronien. Un profane, quelqu'un qui ne connaît rien aux questions monétaires aurait pu se laisser blaguer mais pas lui. J'ai définitivement compris alors que mes soupçons étaient fondés et que Kako Nubukpo avait rejoint la galaxie macronienne ", a lancé Mme Yamb.

Toutefois, les organisateurs de ces assises ne désarment point. Se disant surpris et déçus par les déclarations de Mme Yamb, ils rassurent sur leurs bonnes intentions. L'objectif de ce colloque, expliquent-ils c'est de " représenter et rassembler au maximum toutes les opinions intellectuelles ". Il va être question de " réfléchir sur la transition vers l'ECO et l'urgence de développement de l'Afrique, mais aussi de définir une feuille de route à soumettre aux Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO ", souligne un communiqué de la FASEG de l'Université de Lomé.

**Solim**

vers l'accomplissement de cette formalité.

Il faut retenir qu'en dehors des personnalités togolaises, sont également concernés par l'obligation de déclaration, les membres des bureaux des partis politiques ou encore les responsables d'organes de presse. Bref, les hautes autorités, les hauts fonctionnaires, les agents publics professionnellement exposés à des risques de corruption et d'infractions assimilées ainsi que les acteurs du privé mais recevant des financements publics, sont astreints à cette formalité. Des sanctions sont prévues contre toute personne qui se rendrait coupable de fausses déclarations ou d'omission.

**IB**

## GESTION DURABLE DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS AU TOGO :

## Le ministre Katari Foli-Bazi sensibilise les élus locaux et chefs traditionnels du Grand-Lomé

**Les rencontres régionales sur l'implication des maires dans la gestion durable des écosystèmes forestiers au Togo se sont poursuivies ce 15 mai 2021, à Lomé. Il s'est agi de sensibiliser les élus locaux et chefs traditionnels du Grand-Lomé, afin qu'ils puissent œuvrer au changement de comportement des communautés locales par l'adoption de bonnes pratiques.**

A l'instar des autres pays, le Togo est confronté à la déforestation, aux abattages illicites, à la destruction des forêts sacrées et des mangroves et à l'occupation anarchique des forêts étatiques. L'inventaire forestier effectué en 2016 a relevé une régression de la surface forestière d'environ 5679 ha par an contre un taux annuel de reboisement de 2000 ha par an. Ce qui s'illustre par la disparition de 3679 ha par an. A cette allure, d'ici 10 ans, le Togo sera dépourvu de tout son potentiel forestier.



Face à ce tableau sombre, il urge de se mobiliser pour combattre ces pratiques et promouvoir une campagne de reboisement qui garantira à nous et aux générations futures un environnement sain.

C'est dans cette dynamique que le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, M. Katari Foli-Bazi a entrepris depuis quelques semaines une tournée dans les régions

du pays pour sensibiliser les élus locaux, les chefs cantons et villages, les ONGs, les OSCs d'œuvrer au changement de comportement des communautés locales par l'adoption de bonnes pratiques.

Selon le ministre Katari Foli-Bazi, le développement durable des écosystèmes forestiers n'est pas un effet de mode. C'est un défi ; il ne peut s'imposer que par l'adhésion de tous aux changements de comportements, ce qui aujourd'hui, est loin d'être acquis. Or, c'est aujourd'hui que presque tout se joue. Demain, il

sera trop tard, a-t-il signifié.

A cet effet, M. Katari Foli-Bazi a indiqué que c'est dans cet élan que le gouvernement s'est engagé à porter le taux de couverture forestière à 25 % d'ici 2025. Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, président de la République, ambitionne atteindre d'ici 2030 un milliard de plants totalement reboisés, a-t-il ajouté.

" Que chaque maire tienne compte tienne de la politique de reboisement intensif dans son plan de développement communal et à créer dans sa commune une forêt communale voire des forêts au niveau de chaque canton. Que chaque maire rende sa commune verte à travers l'aménagement des espaces publics tels que les marchés, les centres ou maisons des jeunes, des aires de jeux, des écoles vertes, des rues vertes, etc. ", a-t-il lancé à l'endroit des maires.

Le ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières a saisi cette occasion pour réitérer son engagement à développer de façon concertée et de façon participative pour chacune des communes et cantons, des stratégies et plans d'actions de gestion de l'environnement pour asseoir un meilleur cadre de vie auquel les populations aspirent. " C'est à ce prix que les communes vertes et d'une salubrité sans faille, loin d'être une utopie, pourront être une réalité pour nous et pour les générations futures ", a-t-il laissé entendre.

**Aimé**

## DÉCENTRALISATION ET DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

## Le ministre Essomanam Edjeba rappelle l'importance du guide national d'élaboration des plans de développement locaux

**Le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et du Développement des Territoires, chargé du Développement des Territoires, a fait une communication lors du dernier conseil des ministres le 12 mai 2021, à travers laquelle il précise les contours du guide national d'élaboration des plans de développement locaux élaboré en 2014, ses objectifs et sa portée.**

Le guide national d'élaboration des plans de développement locaux au profit des collectivités territoriales (PDC) est un outil de planification stratégique et opérationnelle permettant de programmer et exécuter les projets de développement sur le plan local.

" La perspective de l'émergence des communes ainsi que la nécessité d'arrimer les plans de développement communaux aux nouvelles orientations nationales de développement rendent urgente l'actualisation



dudit guide ", justifie Essomanam Edjeba dans son intervention devant ses collègues du gouvernement. Il ajoute que le PDC a été élaboré pour " disposer des documents de mobilisation et de plaidoyer permettant d'impliquer un plus grand

nombre d'acteurs dans la gestion des affaires de la cité et de rapprocher les communautés entre elles afin de promouvoir le développement harmonieux des territoires ". Comme il est intitulé, le guide national d'élaboration d'un Plan

de Développement Communal propose aux autorités communales une démarche pour entreprendre et piloter le processus de planification du développement communal. C'est un document donne les indications et orientations concernant le cadre conceptuel de la planification locale, le contexte général de la planification au Togo, la manière de prendre en compte des thèmes transversaux et émergents dans la planification communale, les cinq phases du processus de planification locale, ainsi que des annexes notamment les fiches techniques et outils nécessaires pour la planification.

**Ali**

# Message

## FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Vous souhaitez vous faire  
vacciner contre la COVID-19 ?

**Ne vous rendez pas directement  
au centre de santé.**

✓ **Commencez** par vous inscrire sur

 [vaccin.covid19.gouv.tg](https://vaccin.covid19.gouv.tg)

✓ **Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous** au centre de vaccination par **SMS**.

✓ **Le jour-J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.**



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Coordination Nationale de  
Gestion de la Riposte contre la  
COVID-19



**CORONAVIRUS  
AU TOGO**

  @Covid19TG

## FAISONS BLOC CONTRE LA COVID-19

Mon vaccin  
en  
**5**  
étapes

1

Je me rends sur  
[vaccin.covid19.gouv.tg](https://vaccin.covid19.gouv.tg)

2

Je remplis le formulaire  
d'enrôlement

3

Je garde mon code de  
confirmation

4

Je reçois la date et le lieu  
de vaccination par SMS

5

Je me rends au centre  
designé pour mon vaccin



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE  
Coordination Nationale de  
Gestion de la Riposte contre la  
COVID-19



**CORONAVIRUS  
AU TOGO**

  @Covid19TG